

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2019

CENTRAIDE OUTAOUAIS

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centraide Outaouais

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée

Gatineau (Québec)
Le 17 septembre 2019

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A120857

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

3

	2019	2018
PRODUITS DE LA CAMPAGNE		
Dons et souscriptions	3 325 759 \$	3 287 720 \$
Dons Tornade	268 525	-
Transferts de fonds provenant d'autres Centraide-United Way	90 024	93 809
Transferts de fonds à d'autres Centraide-United Way	(4 648)	(10 243)
	3 679 660	3 371 286
Souscriptions douteuses et irrécouvrables	(45 900)	(181 235)
	3 633 760	3 190 051
AUTRES PRODUITS		
Souscriptions et contributions additionnelles (note 3)	51 346	44 293
Produits divers	45 914	63 308
Remboursement des frais de campagne fédérale	36 958	-
Subventions	19 377	-
Produits de dividendes et d'intérêts	18 155	11 886
	171 750	119 487
	3 805 510	3 309 538
CHARGES		
Allocations et services aux organismes (annexe A)	2 656 160	2 539 228
Frais de campagne (annexe B)	926 621	778 655
	3 582 781	3 317 883
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	222 729 \$	(8 345) \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

4

	Investi en immobili- sations	Affecté au Fonds Solidarité pour vaincre la pauvreté	Affecté au Fonds de prévoyance	Affecté aux projets	Fonds de dotation	Non affecté	2019 Total	2018 Total
SOLDE AU DÉBUT	418 616 \$	47 833 \$	345 000 \$	158 180 \$	4 365 \$	274 715 \$	1 248 709 \$	1 255 429 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(32 213)	-	-	-	-	254 942	222 729	(8 345)
Affectations d'origine interne	20 605	8 241	-	(2 942)	-	(25 904)	-	-
Apports reçus à titre de dotations de particuliers	-	-	-	-	540	-	540	1 625
SOLDE À LA FIN	407 008 \$	56 074 \$	345 000 \$	155 238 \$	4 905 \$	503 753 \$	1 471 978 \$	1 248 709 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

30 JUIN 2019

5

	2019	2018
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 235 328 \$	1 039 380 \$
Encaisse - Table de concertation	41 401	19 731
Débiteurs (note 4)	1 458 480	1 199 924
Frais payés d'avance	27 512	85 069
	2 762 721	2 344 104
PLACEMENTS À LONG TERME (note 5)	403 559	403 882
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	381 424	396 036
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	25 584	27 895
	810 567	827 813
	3 573 288 \$	3 171 917 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	1 962 063 \$	1 853 357 \$
Table de concertation (note 10)	41 401	19 731
Apports reportés (note 11)	97 846	50 120
	2 101 310	1 923 208
ACTIF NET		
Affectations internes		
Investi en immobilisations	407 008	418 616
Affecté au Fonds de Solidarité pour vaincre la pauvreté	56 074	47 833
Affecté au Fonds de prévoyance	345 000	345 000
Affecté aux projets	155 238	158 180
Affectations externes		
Fonds de dotation	4 905	4 365
Non affecté	503 753	274 715
	1 471 978	1 248 709
	3 573 288 \$	3 171 917 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 _____, présidente

 _____, trésorier

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

6

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	222 729 \$	(8 345) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	23 453	21 731
Amortissement des actifs incorporels	8 760	5 891
Variation nette de la juste valeur des placements	2 920	2 932
	257 862	22 209
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	(44 567)	87 638
	213 295	109 847
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(2 597)	(40 709)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 841)	(7 685)
Acquisition d'actifs incorporels	(6 449)	(16 912)
	(17 887)	(65 306)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Apports reçus à titre de dotation	540	1 625
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	195 948	46 166
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 039 380	993 214
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 235 328 \$	1 039 380 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Centraide Outaouais (l'organisme) est une personne morale constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est de prélever, recevoir et administrer les fonds provenant de sources privées ou publiques et de distribuer ces fonds à des organismes de bienfaisance. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'Impôt sur le revenu et est exempt d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la provision relative aux souscriptions douteuses et la ventilation des charges.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les souscriptions et dons. Les souscriptions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les souscriptions non affectées et dons sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Produits de dividendes et d'intérêts

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement, ainsi que les variations de la juste valeur.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Apports de biens et de services**

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

À l'exception des services des bénévoles, l'organisme comptabilise les apports de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

Ventilation des charges

L'organisme ventile initialement ses charges entre trois secteurs de fonctionnement, soit « Administration », « Campagne » et « Allocations et services aux organismes ».

Toutes les charges, à l'exception des souscriptions douteuses et irrécouvrables, des charges de sous-traitance et des frais pour la campagne, sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

- Au prorata des heures travaillées pour chaque secteur :

	Administration	Campagne	Allocations et services aux organismes
Salaires et charges sociales	24 %	44 %	32 %
Relations de presse	45 %	37 %	18 %
Publicité	45 %	37 %	18 %
Sous-traitance	0 %	100 %	0 %
Activités spéciales de campagne	45 %	37 %	18 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Ventilation des charges (suite)**

- En fonction des effectifs pour chaque secteur :

	Administration	Campagne	Allocations et services aux organismes
Électricité et chauffage	45 %	37 %	18 %
Entretien et réparations	45 %	37 %	18 %
Location de système d'alarme	45 %	37 %	18 %
Assurances	45 %	37 %	18 %
Amortissement	45 %	37 %	18 %
Fournitures de bureau et imprimerie	45 %	37 %	18 %
Support technique informatique	45 %	37 %	18 %
Congrès	45 %	37 %	18 %
Formation	45 %	37 %	18 %
Reconnaissance des bénévoles et organismes	45 %	37 %	18 %
Honoraires professionnels	45 %	37 %	18 %
Dépenses de conférence annuelle	45 %	37 %	18 %
Téléphone	45 %	37 %	18 %
Abonnements et documentation	45 %	37 %	18 %
Frais bancaires	45 %	37 %	18 %
Intérêts sur marge de crédit	45 %	37 %	18 %
Frais de représentation	45 %	37 %	18 %
Transformation organisationnelle	45 %	37 %	18 %
Déplacements	45 %	37 %	18 %
Timbres et messagerie	45 %	37 %	18 %
Frais d'assemblée	45 %	37 %	18 %

Lorsque la ventilation initiale est complétée, l'organisme procède à une deuxième ventilation des frais d'administration entre les deux autres secteurs de fonctionnement, soit campagne (60 %) et allocation (40 %). Les frais d'administration sont ventilés entre ces secteurs en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont principalement établis en fonction du temps travaillé par le personnel dans chaque secteur de fonctionnement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif. Les placements à court terme sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement ou autres. Un placement ne sera assimilé à des équivalents de trésorerie que s'il a une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée. Les montants de dons et souscriptions à recevoir sont constitués entièrement de promesses d'apports.

Apports d'immobilisations

Les apports sous forme d'immobilisations ou d'actifs incorporels sont comptabilisés au coût de ceux-ci correspondant à la juste valeur à la date de l'apport.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Immeuble	40 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Équipement informatique	3 à 5 ans

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 10 ans.

Réduction de valeur des immobilisations corporelles et actifs incorporels

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des certificats de placements garantis et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les soldes des actifs nets se composent comme suit :

Actif net investi en immobilisations

L'actif net investi en immobilisations représente la fraction non amortie des immobilisations acquises au moyen de ressources non affectées moins la dette connexe.

Fonds de dotation

Le Fonds de dotation regroupe tous les dons désignés ainsi par les donateurs dont l'objectif initial est de préserver le capital afin que les produits nets de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration.

Actif net affecté au Fonds Solidarité pour vaincre la pauvreté (Fonds SVP)

L'actif net affecté au Fonds SVP représente les sommes réservées par le conseil d'administration dont l'objectif est de préserver le capital afin que les produits de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration.

Actif net affecté au Fonds de prévoyance

L'actif net affecté aux fins de prévoyance représente les sommes réservées par le conseil d'administration dans le cas d'une éventualité où l'organisme devrait avoir à subvenir à ses propres besoins. Cette réserve permettrait à l'organisme de poursuivre ses activités de fonctionnement pour une période de trois mois.

Actif net affecté aux projets

L'actif net affecté aux projets représente les sommes réservées par le conseil d'administration pour réaliser divers projets.

3. SOUSCRIPTIONS ET CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES

Le total des souscriptions et contributions additionnelles inclut un montant de 15 082 \$ provenant d'autres Centraide-United Way d'années antérieures.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2019

13

4. DÉBITEURS

	2019	2018
Souscriptions à recevoir	1 343 323 \$	1 255 675 \$
Provision pour créances douteuses	(110 144)	(160 467)
Comptes clients	194 383	86 668
Taxes à la consommation	28 118	16 026
Intérêts courus à recevoir	2 800	2 022
	1 458 480 \$	1 199 924 \$

5. PLACEMENTS À LONG TERME

	2019	2018
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placements garantis	143 613 \$	81 830 \$
Placements évalués à la juste valeur		
Fonds communs de placement - prudent (coût : 86 098 \$, 77 845 \$ en 2018)	88 544	77 845
Fonds communs de placement - équilibré (coût : 79 652 \$, 151 491 \$ en 2018)	87 810	163 584
Fonds communs de placement - croissance (coût : 75 131 \$, 72 200 \$ en 2018)	78 560	77 061
	254 914	318 490
Police d'assurance-vie évaluée à la valeur de rachat	5 032	3 562
	403 559 \$	403 882 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2019	2018
Terrain	74 279 \$	- \$	74 279 \$	74 279 \$
Immeuble	560 282	284 055	276 227	290 234
Équipement informatique	74 350	50 870	23 480	23 722
Ameublement et équipement	42 533	39 595	2 938	3 301
Oeuvres d'art destinées à la vente	4 500	-	4 500	4 500
	755 944 \$	374 520 \$	381 424 \$	396 036 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2019

14

7. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	2019	2018
Logiciels	59 125 \$	33 541 \$	25 584 \$	27 895 \$

8. CRÉDITEURS

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	15 774 \$	7 237 \$
Allocations aux organismes à payer	1 816 931	1 749 625
Salaires à payer	97 744	50 363
Autres créditeurs	26 029	29 505
Sommes à remettre à l'État	5 585	16 627
	1 962 063 \$	1 853 357 \$

9. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 500 000 \$, limité à 350 000 \$ du 1 janvier au 30 juin de chaque année. Cet emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel plus 1,0 % (4,95 % ; 4,5 % au 30 juin 2018) et est renégociable en décembre 2019.

L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque immobilière de 500 000 \$ sur l'immeuble et le terrain ayant une valeur comptable nette de 350 506 \$ au 30 juin 2019. Au 30 juin 2019 et 2018, l'emprunt bancaire n'était pas utilisé par l'organisme.

10. TABLE DE CONCERTATION

L'organisme agit à titre d'agent dans le cadre de ses fonctions en tant que partenaire de la table de concertation du projet de rassemblement pour le développement social en Outaouais. Les revenus et les dépenses découlant de ce projet ne sont pas reflétés dans l'état des résultats.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2019

15

11. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions et dons reçus pour des activités devant se poursuivre au cours des prochains exercices. Les variations survenues dans les soldes d'apports reportés sont les suivantes :

	2019	2018
Solde au début	50 120 \$	53 274 \$
Plus : montants octroyés au cours de l'exercice	56 110	19 640
Moins : montants constatés à titre de produit	(8 384)	(22 794)
Solde de fin	97 846 \$	50 120 \$

Les soldes d'apports reportés se composent comme suit :

	2019	2018
Ville de Gatineau	41 557 \$	49 941 \$
Dons reportés pour les sinistrés des inondations en Outaouais	56 110	-
Autres	179	179
	97 846 \$	50 120 \$

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2019	2018
Débiteurs	(258 556) \$	165 995 \$
Encaisse - Table de concertation	(21 670)	-
Frais payés d'avance	57 557	4 898
Créditeurs	108 706	(80 101)
Apports reportés	47 726	(3 154)
Table de concertation	21 670	-
	(44 567) \$	87 638 \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux dons et souscriptions à recevoir et aux débiteurs.

L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 62 % du total des comptes clients sont à recevoir de la campagne de charité du gouvernement du Canada (CCMTGC) et du bureau national de la CCMTGC. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. L'organisme n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

L'organisme utilise un emprunt bancaire comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'organisme.

Les placements en fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La capacité de l'organisme à honorer ses engagements dépend de l'encaissement de fonds provenant de dons et souscriptions à recevoir.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

18

	2019	2018
ANNEXE A - ALLOCATIONS ET SERVICES AUX ORGANISMES		
Allocations et services aux organismes	1 575 315 \$	1 780 351 \$
Allocations aux organismes - Tornado	272 000	-
Désignations	170 898	180 455
Programmes et projets	146 441	156 822
Cotisation Centraide Canada	38 412	41 870
Répartition des frais d'administration (annexe D)	453 094	379 730
	2 656 160 \$	2 539 228 \$

ANNEXE B - FRAIS DE CAMPAGNE

Frais de campagne	228 121 \$	200 618 \$
Répartition des frais d'administration (annexe D)	698 500	578 037
	926 621 \$	778 655 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

19

	2019	2018
ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	765 144 \$	701 871 \$
Activités spéciales de la campagne	57 277	23 498
Honoraires et services professionnels	55 440	20 672
Publicité	50 072	45 405
Relations de presse	42 856	26 329
Frais d'entretien et de réparation	24 947	24 466
Amortissement des immobilisations corporelles	23 453	21 731
Formation	21 784	1 308
Frais de Congrès et d'assemblées	17 409	11 088
Support technique informatique	13 669	12 107
Frais de représentation et de déplacement	12 065	13 050
Fournitures et papeterie	10 448	5 358
Frais bancaires et intérêts	9 423	5 461
Télécommunications et système d'alarme	9 286	11 019
Amortissement de l'actif incorporel	8 760	5 892
Abonnements et documentation	8 658	3 765
Énergie	7 467	8 043
Assurances	4 354	5 272
Sous-traitance	3 352	4 185
Reconnaissance - bénévoles et employés	3 013	2 814
Frais de bureau	2 717	3 100
Transformation organisationnelle	-	1 333
Répartition des frais d'administration (annexe D)	(1 151 594)	(957 767)
	- \$	- \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

20

ANNEXE D - VENTILATION DES FRAIS D'ADMINISTRATION

	2019		2018	
	Frais de campagne	Allocations et services aux organismes	Frais de campagne	Allocations et services aux organismes
Salaires et avantages sociaux	449 966 \$	315 178 \$	412 757 \$	289 112 \$
Activités spéciales de la campagne	36 657	20 620	15 039	8 459
Honoraires et services professionnels	35 482	19 958	13 230	7 442
Publicité	32 046	18 026	29 059	16 346
Relations de presse	27 428	15 428	16 851	9 479
Frais d'entretien et de réparation	15 966	8 981	15 658	8 808
Amortissement des immobilisations corporelles	15 010	8 443	13 908	7 823
Formation	13 942	7 842	837	471
Frais de congrès et d'assemblées	11 141	6 268	7 096	3 992
Support technique informatique	8 748	4 921	7 749	4 359
Frais de représentation	7 722	4 343	8 352	4 698
Fournitures et papeterie	6 687	3 761	3 429	1 929
Frais bancaires et intérêts	6 031	3 392	3 495	1 966
Télécommunications et système d'alarme	5 943	3 343	7 052	3 967
Amortissement de l'actif incorporel	5 606	3 154	3 771	2 121
Abonnements et documentation	5 541	3 117	2 409	1 355
Énergie	4 779	2 688	5 148	2 896
Sous-traitance	3 352	-	4 185	-
Assurances	2 787	1 567	3 374	1 898
Reconnaissance - bénévoles et employés	1 927	1 086	1 801	1 013
Frais de bureau	1 739	978	1 984	1 116
Transformation organisationnelle	-	-	853	480
	698 500 \$	453 094 \$	578 037 \$	379 730 \$